

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND PARIS SEINE OUEST

RAPPORT ANNUEL 2017
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS



Sommaire

PRESENTATION GENERALE	4
Le territoire concerné.....	4
Les différents déchets	5
La compétence collecte et traitement	5
La politique en matière de gestion des déchets.....	6
Les différents acteurs	7
INDICATEURS TECHNIQUES COLLECTE	8
Tonnages 2017 & évolution.....	8
Les Collectes de déchets en porte à porte	10
La Collecte des déchets en apport volontaire	15
La collecte pneumatique	20
Les déchèteries.....	21
La gestion des dépôts sauvages	23
INDICATEURS TECHNIQUES TRAITEMENT	24
Carte des équipements	24
Le devenir des déchets	24
INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS.....	26
Principaux contrats de prestations.....	26
Dépenses et recettes globales liées au fonctionnement du service de gestion des Déchets 2017.....	27
Présentation des couts du service de gestion des déchets.....	27
Couts du service & financement	28
Structure du coût du service public.....	28
Coût du service par flux de déchets	30
Comparaison avec les données du référentiel ADEME	33
Evolution des couts	34
PREVENTION DES DECHETS	35
Qu'est-ce que la prévention des déchets ?	35

La collecte solidaire d'appareils électriques.....	35
Le Compostage	35
LA COMMUNICATION.....	37
Evènementiel.....	37
Des outils de communication	37
PERSPECTIVES 2018.....	38

PRESENTATION GENERALE

LE TERRITOIRE CONCERNE

L'Etablissement Public Territorial GPSO Grand Paris Seine Ouest assure l'élimination des déchets ménagers et assimilés au sein de ses 8 communes membres qui comptent 317 613 habitants en 2017.



	Population	Part / Population totale
Boulogne-Billancourt	118 164	37%
Chaville	19 889	6%
Issy-les-Moulineaux	68 256	22%
Marnes-la-Coquette	1 760	1%
Meudon	46 184	14%
Sèvres	23 572	7%
Vanves	28 112	9%
Ville-d'Avray	11 676	4%
Total	317 613	100%

INSEE - population totale légale au 01/01/17

LES DIFFERENTS DECHETS

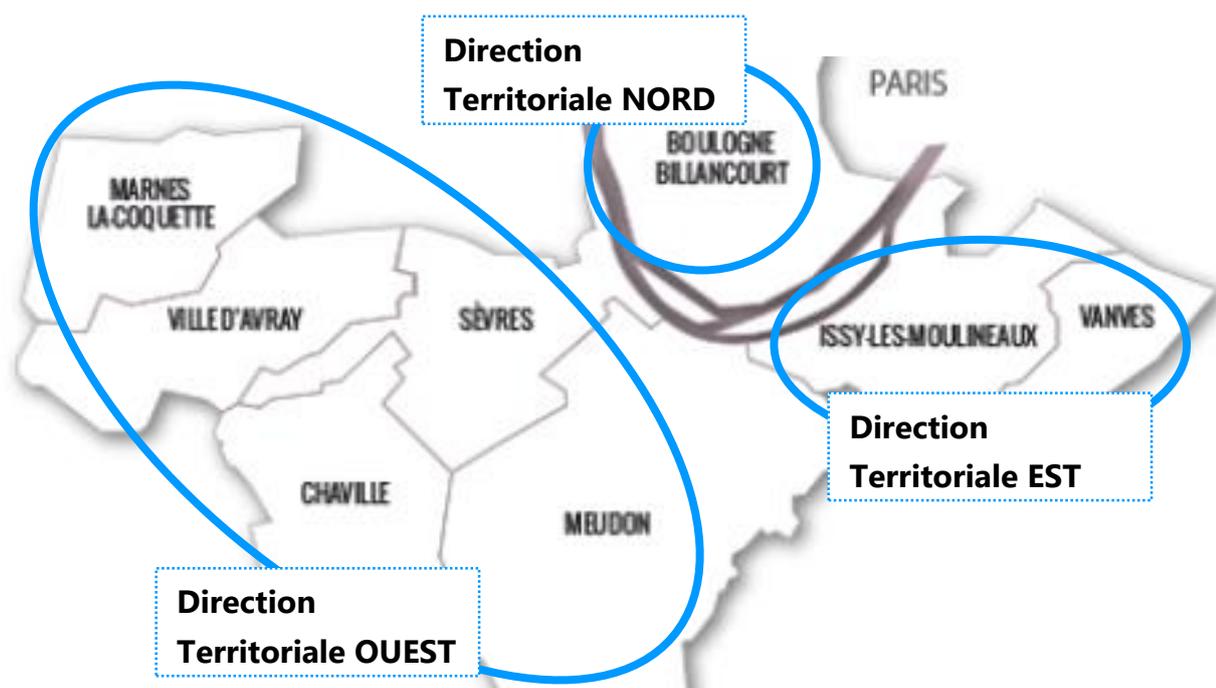
Les déchets collectés sous la responsabilité des collectivités sont appelés « déchets ménagers » (provenant des ménages) et « assimilés » (provenant des activités économiques mais collectés avec les déchets des ménages). Les déchets ménagers et assimilés sont composés :

- des **Ordures Ménagères et Assimilées** (OMA) qui désignent l'ensemble des déchets produits quotidiennement par les ménages : ordures ménagères résiduelles (OMR), emballages, papiers graphiques, verre et biodéchets, le cas échéant. Cela comprend également les déchets des professionnels qui sont collectés en mélange avec les déchets des ménages. On parle alors de déchets « assimilés » aux déchets ménagers.
- des **Déchets occasionnels** qui désignent l'ensemble des déchets produits de façon ponctuelle par les ménages : déchets verts issus de l'entretien des jardins, déchets dangereux des ménages, Déchets d'Équipements Électriques ou Électroniques (DEEE ou D3E), objets encombrants, déchets de construction et de démolition, etc.

LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT

L'Établissement Public Territorial GPSO gère, au titre de ses compétences optionnelles, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

Afin de permettre une plus grande efficacité des services techniques, le territoire communautaire est découpé en trois zones de proximité déterminées en fonction du nombre d'habitants et des spécificités géographiques du territoire :



Depuis la disparition du Syndicat Mixte des Hauts de Seine pour l'Élimination des Ordures Ménagères (SYELOM qui gérait 30 communes) au 1^{er} janvier 2017, la compétence traitement est transférée directement au **Syctom**, l'Agence Métropolitaine des Déchets Ménagers (regroupant plus de 80 communes d'Ile-de-France).

Le Syctom assure :

- Le traitement des déchets (ordures ménagères, objets encombrants et emballages ménagers recyclables)
- La gestion du réseau de déchèteries fixes et mobiles et l'élimination des déchets des centres techniques sur le territoire de l'ex-Syelom

La collecte, le transport et le traitement des déchets collectés en points d'apport volontaire (le verre, ainsi que des ordures ménagères et de la collecte sélective, et les déchets ménagers spéciaux), gérés jusqu'en 2016 par le Syelom, sont maintenant directement gérés par Grand Paris Seine Ouest. Pour ce faire, les marchés relatifs à ces prestations lui ont été transférés.

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS

Grand Paris Seine Ouest s'inscrit dans une politique durable de gestion des déchets conforme aux objectifs du Grenelle de l'Environnement :

- Réduire à la source les déchets produits sur le territoire. Pour ce faire, GPSO met en œuvre des actions de prévention des déchets.
- Augmenter le recyclage matière
- Réduire au maximum les nuisances dues à la collecte avec notamment l'intégration dès 2012 de bennes roulant au GNV ainsi qu'électriques...

LES DIFFERENTS ACTEURS

Les compétences entre les différents acteurs de la gestion des déchets (collecte et traitement) se répartissent de la façon suivante :

Flux	Mode de collecte	Collecte	Traitement
Ordures Ménagères résiduelles	PAP	GPSO	Syctom
Emballages et papiers (RSOM hors verre)	PAP	GPSO	Syctom
Verre / OM / CS	AV	GPSO	GPSO
Encombrants	PAP	GPSO	Syctom
Déchèteries mobiles et fixes	AV	Syctom	Syctom
Déchets Dangereux	AV	Syctom	Syctom
Textiles usagés	AV	GPSO	Syctom

Particularité : Marnes-la-Coquette, intégrée depuis le 1^{er} janvier 2014, a souhaité maintenir son service de collecte en porte à porte de verre auprès de ses habitants.

PAP : Collecte en porte à porte

AV : Collecte en apport volontaire

INDICATEURS TECHNIQUES COLLECTE

TONNAGES 2017 & EVOLUTION

Le tableau ci-après présente l'ensemble des tonnages de déchets collectés en 2016 et 2017.
115 000 tonnes de déchets ont été collectés en 2017.

DECHETS COLLECTES	TONNAGES 2016				TONNAGES 2017					Evolution tonnages 2017 / 2016
	PAP + PAV + dépôts sauvages	Déchèteries mobiles	Déchèterie de Meudon	Total	PAP + PAV	Dépôts sauvages	Déchèteries mobiles	Déchèterie de Meudon	Total	
Ordures Ménagères Résiduelles	80 825			80 825	77 033	2 161			79 194	-2,02%
Emballages et papiers (hors verre)	12 856			12 856	13 094				13 094	1,85%
Verre	6 147			6 147	6 388				6 388	3,93%
Textiles usagés	578		nc	577,88	492			36	528	-8,66%
Encombrants	6 220	131	2 123	8 474	5 158	1 354	nc	2469	8 981	5,99%
Gravats	871	67	1 114	2 052		470	nc	1161	1 631	-20,50%
Déchets végétaux	651	28	626	1 305		576	nc	653	1 228	-5,84%
Bois	280		345	625		222	nc	385	607	-2,95%
Sapins	97			97	143				143	47,34%
Déchets dangereux des ménages	67		77	144	17	51	nc	106	174	20,70%
DEEE	81	15	198	293,95	26	nc	nc	222	248	-15,73%
Déchets nettoyage de voirie	3 761			3 761	3 460				3 460	-8,01%
Total des déchets ménagers et assimilés	112 338	241	4 483	117 061	105 667	4 834	0	5 032	115 533	-1,31%

*Les tonnages de la déchèterie de Meudon proviennent en très grande majorité des visiteurs de l'Etablissement Public Territorial GPSO. Les tonnages de déchets déposés à la déchèterie parisienne quai d'Issy Paris XV ne sont pas connus.

Cette année, étant donné le changement de gestionnaire (du SYELOM au Sycotm), il n'a pas été possible d'estimer le tonnage de déchèteries mobiles.

Le tableau ci-après présente l'ensemble des ratios de déchets collectés en 2016 et 2017.

364 kg de déchets ménagers et assimilés (tout confondu, hormis les tonnages de la déchèterie parisienne et des déchèteries mobiles non connus) **par habitant ont été collectés en 2017** (472 kg/habitant en 2012 en région parisienne- données ORDIF Observatoire Région Ile de France).

DECHETS COLLECTES	RATIOS 2016				RATIOS 2017				
	PAP + PAV + dépôts sauvages	Déchèteries mobiles	Déchèterie de Meudon	Total	PAP + PAV	Dépôts sauvages	Déchèteries mobiles	Déchèterie de Meudon	Total
Ordures Ménagères Résiduelles	254			254	243	7			249
Emballages et papiers (hors verre)	40			40	41				41
Verre	19			19	20				20
Textiles usagés	2		nc	2	2			0	2
Encombrants	20	0	7	27	16	4	nc	8	28
Gravats	3	0	4	6		1	nc	4	5
Déchets végétaux	2	0	2	4		2	nc	2	4
Bois	1		1	2		1	nc	1	2
Sapins	0			0					0
Déchets dangereux des ménages	0		0	0	0	0	nc	0	1
DEEE	0	0	1	1	0	nc	nc	1	1
Déchets nettoyage de voirie	12			12	11				11
Total des déchets ménagers et assimilés	354	1	14	369	333	15	0	16	364

LES COLLECTES DE DECHETS EN PORTE A PORTE

Les collectes en porte à porte concernent 3 flux principaux, les ordures ménagères résiduelles, les déchets d'emballages recyclables, les objets encombrants.

LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES



La collecte de la partie non recyclable des déchets ménagers est effectuée en porte à porte par des prestataires de collecte.

Des bacs individuels à couvercle gris sont mis à disposition des usagers.

Le volume des bacs (de 120 litres à 770 litres) est fixé en fonction de la taille du ou des ménages équipés.



La fréquence de collecte varie selon les secteurs et les particularités du territoire :

- Deux fois par semaine pour les zones peu denses (majorité d'habitat individuel)
- Trois à quatre fois par semaine pour les zones denses (majorité d'habitat collectif)
- Cinq fois par semaine pour la commune de Boulogne-Billancourt, dont le territoire est particulièrement dense ainsi que pour quelques micro-quartiers du territoire.

75 960 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en 2017, via les services de collecte en porte à porte (déduction faite des tonnages liés à la collecte en apport volontaire et aux dépôts sauvages). Il est à noter que les tonnages de certains marchés alimentaires du territoire sont inclus dans ce chiffre.



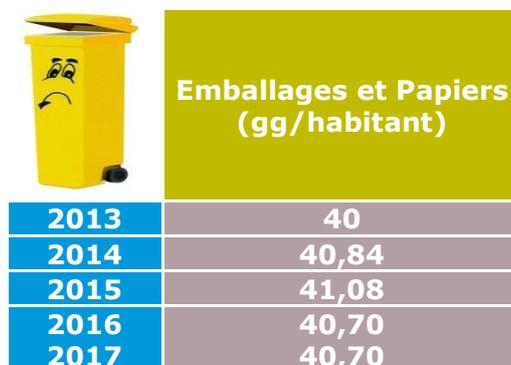
Le ratio d'OMR par habitant collecté à travers l'ensemble des dispositifs de collecte (en PAP, en AV, par la Régie avec les dépôts sauvages) est en 2017 de **249 kg/habitant**, soit une diminution de 2% par rapport à 2016 (-5 kg/habitant/an).

LES EMBALLAGES RECYCLABLES, LES PAPIERS ET JOURNAUX-MAGAZINES

Cette collecte des multi-matériaux s'effectue en porte à porte dans des bacs gris à couvercle jaune une fois par semaine sur l'ensemble du territoire communautaire.

A l'instar des bacs d'ordures ménagères, les contenants pour le tri sont mis à disposition par l'Etablissement Public Territorial GPSO.

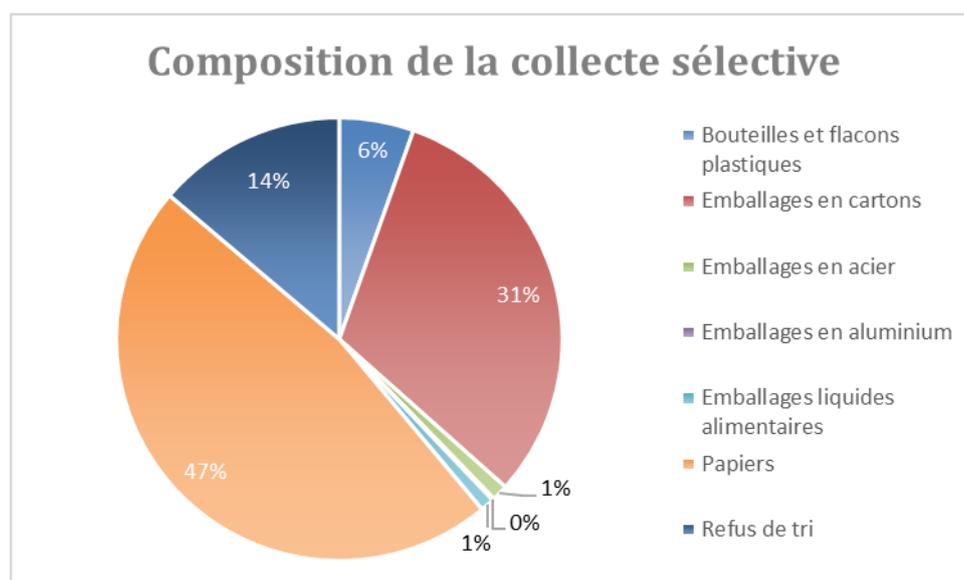
12 835 tonnes de déchets recyclables ont été collectées dans les bacs jaunes en 2017, via les services de porte-à-porte (déduction faite des tonnages liés à la collecte en apport volontaire).
Le ratio d’emballages-Papiers par habitant collecté à travers **l’ensemble des dispositifs de collecte** (en PAP et en AV) est en 2017 de **40,70 kg/habitant**, le même ratio qu’en 2016



Il faut relever la bonne performance de collecte des emballages et papiers collectés à **Marnes-la-Coquette**, de **52 kg** par habitant, que l’on retrouve aussi avec le matériau verre.

Chaque année, le Sycotom réalise des caractérisations pour évaluer la part des déchets recyclables contenus dans les bacs jaunes du territoire de GPSO.

Le schéma ci-dessous présente une moyenne des résultats des caractérisations effectuées en 2017 sur des bennes GPSO à l’entrée au centre du tri (données provisoires) :



On constate que la qualité de la collecte sélective sur le territoire s’est améliorée par rapport à 2016 en passant de **16,17% à 13,77%** d’erreurs.

Environ 11 % de ces erreurs correspondraient cependant à de vrais refus (présence d’ordures ménagères), le reste résulte d’erreurs de tri sur les types de plastique acceptés notamment.

La qualité du tri reste problématique et doit engendrer des actions de sensibilisation ciblées vers la population pour la remobiliser.

LES ENCOMBRANTS

Les objets encombrants sont les déchets volumineux des ménages qui n'entrent pas dans les bacs ou dans une autre catégorie de collecte. Ce sont essentiellement aujourd'hui les meubles et ferrailles. Le reste devant être déposé dans des filières ad hoc (gravats, déchets toxiques, déchets verts...)

Ils sont collectés en porte à porte une fois par mois sur l'ensemble du territoire sauf à Boulogne-Billancourt où ils sont collectés une fois par semaine.

En 2017, **6 511 tonnes** d'encombrants ont été collectées par ces dispositifs de collecte en porte à porte ou par les équipes en charge des dépôts sauvages, soit une **hausse de 4,7% par rapport à 2016**.

On estime que près de 21 % des objets encombrants ont été collectés hors des jours de collecte prévus par les équipes en charge de la collecte des dépôts sauvages (plus de 1400 tonnes).

Ces dépôts dégradent l'espace public et accroissent le coût financier de collecte en engendrant des services complémentaires et journaliers, alors même que les habitants de l'Etablissement Public Territorial GPSO ont la possibilité de déposer leurs encombrants en déchèteries fixes ou en déchèterie mobile en dehors des jours de collecte dédiés.



LE VERRE

Marnes-la-Coquette a maintenu sa collecte en porte à porte du verre lors de son intégration à GPSO.

Ce mode d'exploitation lui permet d'avoir un taux de performance particulièrement fort, soit pour l'année 2017, 65 tonnes collectées, c'est à dire **37,3 kg/habitant**

Pour comparaison, en moyenne sur les villes de GPSO, on collecte 20,1 kg/habitant en 2017.

DIVERS

Le service public d'élimination des déchets intègre également la collecte et le traitement des déchets produits par les services des communes et de l'intercommunalité (entretien des bâtiments, espaces verts, cimetières, certains marchés alimentaires).

ZOOM : LES DECHETS NON MENAGERS

Les déchets non ménagers relèvent de la responsabilité de leur producteur. Cependant, les collectivités en charge de la collecte peuvent choisir de collecter les déchets assimilables à des déchets ménagers. C'est le cas à Grand Paris Seine Ouest jusqu'à un seuil défini à 3 000 L par semaine.

Au-delà du seuil de 3000 litres/semaine, les déchets non ménagers ne sont pas collectés par le service public de collecte des habitants. Ils sont à la charge des producteurs via des collectes privées ou par l'intermédiaire de la société Veolia dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Véolia, délégataire pour le compte de GPSO de la collecte des déchets industriels et banals, assure la mise à disposition des bacs et leur collecte. En contrepartie des déchets collectés, les entreprises versent une redevance à Véolia. En 2012, ce dispositif s'était étendu à Meudon, Chaville et Ville-d'Avray. Puis, l'harmonisation de ce dispositif s'est complètement généralisée en couvrant les villes de Sèvres et Boulogne-Billancourt.

Sont concernées par ce dispositif les sociétés dont la production de déchets hebdomadaire est supérieure à 3000 litres.

Les professionnels dont la production de déchets est inférieure à 3000 litres par semaine bénéficient du dispositif de la collecte des habitants.

En 2017, le dispositif de la DSP a permis de collecter :

- 4 073 tonnes de déchets en mélange (évolution de - 3 % par rapport à 2016)
- 587 tonnes de déchets recyclables (évolution de -18 % par rapport à 2016)

216 sociétés ont eu recours à ce service dans le cadre de la délégation de service public

MODE D'EXPLOITATION DES COLLECTES EN PORTE A PORTE

Déchets collectés en Porte à Porte	Mode d'exploitation		Contenant	% population desservie
	Issy-les-Moulineaux, Vanves, Ville-d'Avray, Chaville, Meudon Sèvres, Marnes-la-Coquette	Boulogne-Billancourt		
Ordures ménagères résiduelles)	SITA	SEPUR	Bac gris	98,5%*
Emballages et papiers (hors verre)	SITA	SEPUR	Bac couvercle jaune	98,5%*
Encombrants	SEPUR		En tas sur la voie publique	100%
Déchets des professionnels collectés par la DSP	VEOLIA (DSP)		Bac couvercle grenat ou jaune	Producteurs non ménagers produisant plus de 3 000 L / semaine

Les habitants non desservis en PAP sont desservis en apport volontaire (collecte pneumatique ou enterrée)

FREQUENCE DES COLLECTES EN PORTE A PORTE

Fréquences de collecte en Porte à Porte	Ordures Ménagères	Emballages et papiers (hors verre)	Encombrants	Verre
Boulogne-Billancourt	5 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/sem	-
Chaville	2 à 3 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	-
Issy-les-Moulineaux	2 à 4 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	-
Meudon	2 à 4 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	-
Sèvres	2 à 3 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	-
Vanves	2 à 3 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	-
Ville-d'Avray	2 à 3 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	-
Marnes-la-Coquette	2 fois/semaine	1 fois/sem	1 fois/mois	2 fois/mois

LA COLLECTE DES DECHETS EN APPORT VOLONTAIRE

9 flux de déchets sont collectés en apport volontaire, soit avec le nécessaire déplacement de l'habitant vers le point de collecte dédié.

Flux collectés en apport volontaire	Entreprises exploitantes	Modes de dépôt	Densité
Verre	OTUS VEOLIA	Conteneurs (371)	1 conteneur/ 850 habitants
Déchets ménagers spéciaux	VEOLIA-SARP Industries	Camionnette	de 1 à 2 fois/mois/ville
Textiles	ECOTEXTILE	Conteneurs (33)	1 conteneur / 9 600 habitants
Sapins de Noël	SEPUR	Lieux aménagés	113 points de dépôts
DEEE Déchets végétaux Gravats Encombrants DMS...	SITA Mairie de Paris	Déchèteries mobiles et déchèteries fixes	3 points de dépôt (déchèteries mobiles) 2 points de dépôt (déchèteries fixes)



LE VERRE

Sur l'ensemble du territoire de Grand Paris Seine Ouest, hormis Marnes la Coquette, la collecte du verre (bouteilles, pots et bocaux en verre) s'effectue dans des conteneurs disposés sur la voie publique.

En 2017, le territoire compte 371 conteneurs (282 conteneurs aériens et 89 conteneurs enterrés).

Cette modalité de collecte en apport volontaire a plusieurs avantages :

- Qualité de la collecte sélective (pas de calcin écrasé par les bennes tasseuses, peu d'erreurs)
- Pas de difficulté de stockage de bacs en plus dans les locaux
- Pas de gêne de bruit de collecte à chaque numéro de rue mais uniquement au PAV
- Moins de bennes dans les rues
- Un coût divisé par au moins 3 par rapport à la collecte en porte à porte

Pour satisfaire au mieux le souhait d'intégration de ces mobiliers urbains dans notre milieu urbain dense, l'Etablissement Public Territorial GPSO développe une politique d'enfouissement de ses conteneurs à verre au gré des réaménagements de voirie.

Ces conteneurs enterrés permettent de :

- libérer l'espace public,
- améliorer le cadre de vie
- limiter les nuisances sonores,
- faciliter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

6 324 tonnes d'emballages verre ont été collectés en 2017 par le biais de ces conteneurs, soit une augmentation de 4,1% par rapport à 2016.

GPSO a un ratio de collecte par habitant qui s'élève à **20,1 kg/an** alors qu'il était de 19,3 en 2016 (20 kg en moyenne pour les villes du Sycotm).



Ce bilan très positif est le résultat de la mise en œuvre du PAC, Plan d'Amélioration de la Collecte du verre financé par Eco Emballages, auquel a souscrit GPSO en 2015.

Par ce contrat, GPSO s'est engagé à développer la collecte du verre en apport volontaire en passant de 17kg/an/hbt fin 2014 à 19,5kg/an/hbt en 2018. A cette fin, différentes actions ont été mises en œuvre durant l'année 2016 soutenues de 75 à 100% selon la nature des dépenses HT.

- Amélioration des dispositifs de collecte du verre existants :
 - Renouvellement des containers à verre vieillissants (24 containers), lavage
 - Augmentation du nombre des Points d'Apports Volontaires (+ 20 nouveaux emplacements)
 - Plan de communication d'envergure :
 - Refonte des outils de communication et création de nouveaux supports (sacs de précollecte, flyers...)
 - Campagne de communication institutionnelle
 - Sensibilisation en porte à porte sur certains grands ensembles



En 2017, le plan de relance s'est prolongé avec le remplacement d'une vingtaine de conteneurs et la mise en place de nouveaux conteneurs enterrés.

LES TEXTILES USAGES

Des conteneurs d'apport volontaire disposés sur la voie publique permettent de récupérer les vêtements usagés (textile, maroquinerie, chaussures et linge de maison).

Depuis 2013, un prestataire unique a le droit de disposer des conteneurs sur le domaine public pour le compte de GPSO, soit EcoTextile.

33 conteneurs sont ainsi mis à disposition et collectés par l'entreprise Ecotextile, prestataire de GPSO.

Le textile ainsi collecté fait l'objet d'un recyclage ou d'un réemploi. Une part minimale n'est pas valorisable et sera incinérée.

492 tonnes de textiles ont été collectées en 2017 sur l'ensemble de ces containers, contre 578 tonnes l'année précédente. Cette diminution est due à un vol de textiles dans les conteneurs, rendus possibles par le vol d'une clé permettant de les ouvrir. Depuis, le changement de système d'ouverture a été réalisé.



Cette prestation de collecte ne coûte rien à l'Etablissement Public Territorial GPSO. Les conteneurs sont installés sur le domaine public et collectés gratuitement par le prestataire qui se rétribue sur le recyclage et le réemploi du textile.

La filière textile existe aussi sur les villes à travers les vestiaires des associations caritatives, ou d'autres prestataires qui disposent des containers sur des espaces privés comme les parkings de supermarchés...

LES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES

Les déchets dangereux des ménages, sont les déchets qui, par leur caractéristique ou leur composition, présentent un risque pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Il s'agit essentiellement de pots de peinture, batteries et accumulateurs, solvants, huiles de vidange, produits phytosanitaires...

La collecte, assurée par la société **VEOLIA SARP INDUSTRIES**, se fait selon plusieurs modes :

- Camionnette aménagée pour les déchets dangereux des ménages qui stationne 1 à 2 fois par mois sur les marchés alimentaires et devant certains bâtiments publics.

Ce dispositif est présent sur l'ensemble du territoire de GPSO.



- Une collecte de piles est organisée chez certains commerçants du territoire et les bâtiments publics qui disposent de petits collecteurs à l'attention du public
- Collecte dans les centres techniques : Les services de GPSO récupèrent des déchets dangereux abandonnés par les habitants sur la voie publique et les stockent dans les centres techniques. Ils sont alors régulièrement collectés par la société VEOLIA /SARP Industries.

L'ensemble des tonnages collectés grâce à ces dispositifs s'élève en 2016 à **68** tonnes, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2017. Les peintures, colles, vernis et solvants représentent la part la plus importante des déchets dangereux des ménages collectés.

Ces déchets sont éliminés suivant des filières ad hoc selon leurs caractéristiques dans les meilleures conditions de respect de l'environnement et de santé pour l'homme.



Une collecte des sapins par apport volontaire a été organisée pendant la période de Noël. Ce service de proximité permet aux riverains d'éviter de se rendre en déchèterie pour se débarrasser des sapins de Noël et assure une meilleure valorisation de ces déchets végétaux. 113 points de dépôts ont été répartis sur l'ensemble des communes de GPSO.

Environ 33 000 sapins ont été collectés en janvier 2018 pour un total de 143 tonnes, soit une hausse en tonnage de 47 % par rapport à 2017.

La collecte reste toujours un franc succès.

Les sapins sont essentiellement traités en bois de chauffage.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET EMBALLAGES - PAPIERS EN APPORT VOLONTAIRE (CONTENEURS ENTERRES)

Ce dispositif qui consiste à installer des conteneurs enterrés au pied d'immeuble pour recueillir les déchets (OMR + CS+ Verre) des habitants a pour objectif de favoriser le tri, supprimer une gestion de bacs difficile, améliorer le cadre de vie (plus de bacs sales encombrant les trottoirs), diminuer le nombre de collectes hebdomadaire.

Il existe sur 3 sites du territoire :

- Dans le nouveau quartier du centre-ville à Chaville : 13 conteneurs OM et CS ont été installés.
- Sur l'île Monsieur à Sèvres pour son centre nautique ainsi que les péniches amarrées.
- A Meudon Val Fleury pour desservir quelques petits immeubles sans locaux propreté.

225 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 30 tonnes de collecte d'emballages/papiers ont été collectées cette première année sur l'ensemble des 3 villes.

ZOOM : LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE EN CONTENEURS ENTERRES

La collecte est assurée par VEOLIA OTUS via un marché dédié.

La collecte a lieu 2 fois par semaine pour les ordures ménagères et une fois par semaine pour les emballages.

La difficulté principale de cette collecte est la présence de dépôts sauvages auprès des containers, notamment des cartons devant être pliés ou découpés. Les services assurent la propreté de ces dispositifs de façon journalière.

LA COLLECTE PNEUMATIQUE

Ce dispositif innovant de collecte est en place sur 2 nouveaux quartiers d'Issy les Moulineaux.

FORT D'ISSY

Si la collecte pneumatique a commencé à faire son entrée dans le paysage urbain des villes dans sa version fixe – terminal de collecte permanent dans un hangar –, le dispositif avec système de collecte mobile par un camion, choisi pour équiper le Fort d'Issy, est une première en France.

➔ **Les chiffres clés :**

- Nombre de logements desservis : 1 600
- Nombre de bornes : 115
- Réseau souterrain de collecte : 1,78 km
- Montant de l'investissement : 4,4 M € (études et camion compris)



BORDS DE SEINE

Les travaux ont débuté au mois d'août 2012 et se sont achevés en fin d'année 2013 par la construction de la centrale d'aspiration dans le centre de traitement des déchets situé sur les quais. Contrairement au Fort, c'est un dispositif fixe qui a été retenu afin de profiter de l'opportunité d'aspirer directement les déchets dans ISSEANE.

➔ **Les prestataires privés :**

La conception et la réalisation de ce système ont été confiées au groupement Veolia Propreté – Envac – Urbaine de travaux – AT&E.

L'exploitation a démarré le 1^{er} décembre 2014.

Exploitation et maintenance : marché attribué à Veolia Propreté

➔ **Les chiffres clés :**

- Nombre de logements desservis : 1 000
- Surface de bureaux desservis : 300 000 m²
- Nombre de bornes : 112
- Réseau souterrain de collecte : 2,5 km

- Montant de l'investissement : 9,9 M € (études comprises)

Les tonnages 2017 des 2 sites :

- **847** tonnes d'OMR collectées
- **228** tonnes d'emballages recyclables et journaux magazines collectées

La dernière ZAC, celle du Pont d'Issy, est en cours de construction. Les livraisons des différents bâtiments sont échelonnées entre 2017 et 2020.

Les écueils principaux reposent sur la présence de bouchons dans le système d'aspiration à la suite de dépôts de cartons, notamment au Fort. GPSO a mis en place une collecte séparée de ce flux et a demandé aux commerçants d'éliminer les déchets inadaptés par un autre système.

LES DECHETERIES

LA DECHETERIE DE MEUDON

La gestion de la déchèterie a été reprise par le Sycotm. Sur un terrain mis à disposition par l'Etablissement Public Territorial GPSO, la déchèterie est ouverte à tous les habitants de Grand Paris Seine Ouest et aux autres villes des Hauts-de-Seine adhérentes au SYELOM depuis juin 2011.

Ce dispositif permet ainsi de limiter la multiplication des dépôts sauvages sur le territoire de GPSO en apportant un service de proximité aux habitants.

En 2017, 73 496 apports ont été effectués sur la déchèterie de Meudon, soit **5 032** tonnes de déchets variés.

Depuis 2014 pour garantir un accès complémentaire, la déchèterie a modifié ses horaires et jours d'ouverture. Du lundi au vendredi, les matinées sont maintenant réservées aux artisans, et l'accueil du public a lieu du lundi au vendredi après-midi, le samedi, et **le dimanche matin**.

L'ouverture au dimanche matin est un service nouveau attendu par les habitants.

DECHETS COLLECTES A LA DECHETERIE DE MEUDON	Tonnages 2017
Objets encombrants	2 350
Déchets d'éléments d'ameublement	385
Déchets verts	653
Gravats	1 161
Ferrailles	119
DEEE	222
Déchets toxiques	106
Textiles usagés	36
TOTAL	5 032

LA DECHETERIE DE PARIS 15EME

Les habitants de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Sèvres ont également accès à la déchèterie fixe de Paris située quai d'Issy.

- Déchets autorisés :

Métaux, batteries, multi-matériaux, piles, papiers, objets encombrants, cartons, gravats, le verre, les réfrigérateurs, huiles de vidange, vêtements, radiographies, déchets dangereux

- Déchets interdits :

Les déchets végétaux ne sont pas acceptés.

Les tonnages ne sont pas communiqués par la ville de Paris.



LES DECHETERIES MOBILES

Le Syctom gère des déchèteries mobiles sur 3 communes de Grand Paris Seine Ouest (Boulogne-Billancourt, Vanves, Ville-d'Avray).

Ce dispositif permet aux habitants de GPSO de se débarrasser de leurs encombrants, déchets végétaux, DEEE et gravats (déchets toxiques non acceptés).

Ce service de proximité permet de compléter le dispositif de collecte en porte à porte des encombrants et d'apporter des solutions pour les autres déchets.



En 2017, 6 104 apports ont été recensés sur les déchèteries mobiles. Plus de **1 700 m³** de déchets y ont été déposés.

LA GESTION DES DEPOTS SAUVAGES

Les agents de la régie de l'Etablissement Public Territorial GPSO collectent les dépôts sauvages. On appelle dépôts sauvages tout dépôt de déchets sur la voie publique hors des jours et horaires de collecte prévus, ou dépôts de déchets non acceptés sur la voie publique (gravats, déchets verts, déchets toxiques...)

Dans le but d'assurer la salubrité publique, les dépôts sauvages sont ramassés tous les jours.

Les déchets sont collectés sélectivement selon différentes catégories :

- Les ordures ménagères
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les gravats
- Les encombrants
- Les déchets toxiques
- Les déchets végétaux
- Le bois



Ce service a un coût très important pour l'Etablissement Public Territorial GPSO et pèse sur le coût répercuté à l'habitant.

On estime à environ **4 000** tonnes (en excluant les déchets végétaux déposés dans les Centres Techniques Municipaux et la collecte des gravats) les déchets collectés avec ce dispositif journalier pendant toute l'année 2017.

INDICATEURS TECHNIQUES TRAITEMENT

CARTE DES EQUIPEMENTS

Les déchets de la collectivité sont traités essentiellement par le Sycotom de Paris dans le Centre de traitement multifilières Isséane 47-103, quai du Président Roosevelt à Issy-les-Moulineaux.



47-103 : Isséane, centre de traitement multifilières des déchets ménagers

LE DEVENIR DES DECHETS

LA VALORISATION MATIERE

Le contenu des bacs jaunes sont triés au centre de tri Isséane situé à Issy les Moulineaux, puis sont conditionnés pour être envoyés en usines de recyclage. Le centre est exploité par TSI (TIRU-SITA). Ces déchets deviennent ainsi des matières premières secondaires qui sont transformés pour une deuxième vie.

Environ 23 000 tonnes de déchets d'emballages recyclables et papiers divers ont ainsi été triés en 2017, ce qui correspond à la capacité du site.

Le recyclage concerne aussi le verre, collecté dans les conteneurs d'apport volontaire, ou le carton, bois collectés au milieu des encombrants.

LA VALORISATION ENERGETIQUE

L'incinération des déchets permet leur valorisation énergétique. La majorité de ces déchets incinérés sont traités par l'usine ISSEANE.

En 2017, **501 078 tonnes** de déchets ont été incinérées dans l'usine qui a une capacité de 510 000 tonnes par an.

La combustion des déchets permet d'alimenter en partie le réseau de chauffage urbain de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU). La valorisation énergétique représente 70% du traitement des déchets produits par les habitants du Sycotom.

L'ENFOUISSEMENT

L'enfouissement est réservé aux déchets dits ultimes, c'est-à-dire les déchets dont a été extraite la part valorisable, ou qui ne peuvent pas être valorisés dans des conditions économiques et techniques acceptables du moment.

Ces déchets sont mis en centre d'enfouissement technique (CET) de classe 2 où les déchets sont isolés du milieu naturel afin de mieux gérer les polluants qui en résultent.

Catégorie de déchets	Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Tonnages entrants	Destination des déchets collectés	Destination de traitement des DMA		
Ordures ménagères et assimilés	Ordures ménagères résiduelles	PAP / AV/ PNEU	79 194 t	->	78 935 t	Unité d'incinération	Centre de tri ou repreneurs directs 29 885 t 18%	
		DS & Voirie	3 460 t		0 t	Unité de compostage		
					0 t	Unité de méthanisation		
					3 719 t	Installation de stockage		
	Verre	AV	6 324 t	->	6 388 t	Repreneurs spécifiques		
		PAP	64 t					
	Emballes & Papiers graphiques			0 t	->	13 094 t		Centre de tri
		PAP / AV/ PNEU	13 094 t					
	Biodéchets des ménages	PAP	0 t	->	0 t	Plate forme de compostage		Incinération 78 935 t 72%
		Compostage individuel			0 t	Unité de méthanisation		
Déchets occasionnels	Déchets verts	PAP +DS	576 t	->	1 229 t	Plate forme de compostage	Méthanisation 0 t 0%	
		Déchèterie	653 t		0 t	Plate forme de compostage		
	Encombrants	PAP	6 551 t	->	0 t	Unité d'incinération		
		Déchèterie	2 469 t		0 t	Installation de stockage...		
		Bois / Carton	607 t		9 627 t	Centres de tri & Recycleurs		
	Déchets dangereux	Déchèterie	106 t	->	174 t	Repreneurs spécifiques		
		AV	68 t					
	Déchets de construction et de démolition	Déchèterie	1 161 t	->	1 631 t	Installation de stockage d'inertes		Stockage de déchets inertes 1 631 t 1%
		DS	470 t			Recycleurs		
	DEEE	PàP	26 t	->	248 t	Recycleurs		
Déchèterie		222 t						
Textiles	AV	492 t	->	528 t	Recycleurs			
	Déchèterie	36 t						
						Autres traitements 174 t 0,2%		

INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

PRINCIPAUX CONTRATS DE PRESTATIONS

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Durée du contrat	Fin de marché	Villes concernées	Montant annuel des prestations en € TTC
SEPUR	Collecte des OM et déchets d'emballages, journaux magazines recyclables	7 ans	31/12/2018	Boulogne-Billancourt	3 387 090
SEPUR	Collecte des déchets encombrants	7 ans	31/12/2018	GPSO	1 412 413
SITA	Collecte des OM et déchets d'emballages, journaux magazines recyclables	7 ans	31/12/2018	ILM, Vanves, Meudon, Chaville, Ville d'Avray, Sèvres, Marnes-la-Coquette	6 918 977
VEOLIA PROPRETE / ENVAC	Exploitation et maintenance des dispositifs de collecte pneumatique mobile et fixe	4,5 ans	31/12/2018	ILM	690 439
OTUS (VEOLIA)	Collecte des Points d'Apport Volontaire OM, CS, verre	4 ans	31/12/2018	GPSO	554 239
VEOLIA SARP INDUSTRIES	Collecte sur les marchés des déchets ménagers spéciaux	4 ans	31/03/2019	GPSO	241 646
CONTENUR	Achat et maintenance des bacs	4ans	17/08/2020	GPSO	378 027
PLASTIC OMNIUM	Achat et maintenance de points d'apport volontaire enterrés	4 ans	18/08/2020	GPSO	51 568
PLASTIC OMNIUM	Fourniture et renouvellement de colonnes aériennes d'apport volontaire	2,5 ans	17/07/2020	GPSO	89 931
VEOLIA	DSP collecte des DIB	7 ans	08/01/2020	GPSO	

Par ailleurs, les dépenses afférentes au Syctom concernant le traitement des déchets s'élèvent à **10 900 000 €** pour la redevance (incinération des OM, tri des emballages, traitement des encombrants) et les contributions dues au Syctom pour son fonctionnement (part population).

DEPENSES ET RECETTES GLOBALES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GESTION DES DECHETS 2017

Ce chapitre présente de manière synthétique les recettes et dépenses du service public d'élimination des déchets de l'Etablissement Public Territorial GPSO pour l'année 2017.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES fonctionnement	
28 392 301,49 €	40 387 643,51€	
	Dont TEOM	39 546 965,00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT	
868 524,36 €	607 681,25 €	

- ➔ Les dépenses de fonctionnement ont diminué par rapport à l'année 2016 de 7 %.

Dans les charges à caractère général, prestations de services et autres sont compris les achats non stockés (eau, électricité...), les prestations de service extérieures (locations, primes d'assurances, maintenance...), les autres services extérieurs (frais d'affranchissement, honoraires, frais de nettoyage de locaux...).

PRESENTATION DES COÛTS DU SERVICE DE GESTION DES DECHETS

Depuis 2011, une matrice des coûts est réalisée au sein de la collectivité. C'est un cadre homogène développé par l'ADEME qui permet une présentation standardisée des coûts de gestion du service public des déchets.

Objectif : identifier finement les coûts par flux de déchets, par étapes techniques de gestion et disposer d'un cadre commun pour se situer par rapport aux autres collectivités.

Les informations financières saisies dans la matrice des coûts doivent être fiables, c'est pourquoi, elles sont issues du compte administratif de la structure.

Un certain nombre d'opérations de retraitement des données comptables est obligatoire. De ce fait, les chiffres présentés diffèrent de ceux du compte administratif, notamment en raison de l'intégration des amortissements et des reprises de subventions d'investissements non pris en compte par la comptabilité publique.

Afin de consolider les résultats, cette matrice est validée chaque année par un bureau d'études pour le compte de l'ADEME.

Coût complet = Somme des charges

Coût technique = Coût complet - Recettes industrielles

Coût partagé = Coût technique - Soutiens des sociétés agréées

Coût aidé = Coût partagé - Aides

COÛTS DU SERVICE & FINANCEMENT

Le coût aidé est le coût qui reste à la charge de la collectivité après perception de certaines recettes comme les subventions, les reventes de matériaux ou encore les soutiens liés au tri.

Coût aidé du service public	27 210 308,00 €
Coût aidé du service public en CHT/habitant	85,67 €

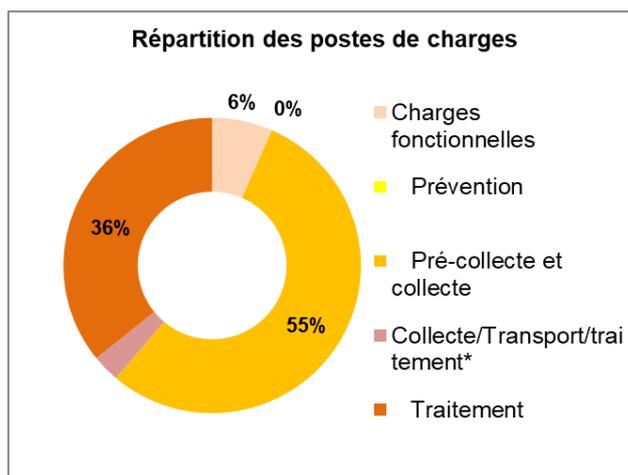
Il était à 88,41 € en 2016.

STRUCTURE DU COUT DU SERVICE PUBLIC

NATURE DES CHARGES

Charges	2016 € arrondis	2017 € arrondis
Charges fonctionnelles	1 869 215,59 €	1 621 981,00 €
<i>Charges de structure</i>	<i>1 678 514,64 €</i>	<i>1 450 514,00 €</i>
<i>Charges de communication</i>	<i>190 700,95 €</i>	<i>171 467,00 €</i>
Charges techniques	26 536 169,87 €	25 927 730,00 €
<i>Prévention</i>	<i>3 410,44 €</i>	<i>29 320,00 €</i>
<i>Pré-collecte et collecte</i>	<i>15 520 315,15 €</i>	<i>15 255 147,00 €</i>
<i>Collecte/Transport/traitement*</i>	<i>852 743,17 €</i>	<i>775 086,00 €</i>
<i>Traitement</i>	<i>10 159 701,12 €</i>	<i>9 868 177,00 €</i>
Total charges HT	28 405 385,46 €	27 549 711,00 €
TVA acquittée	911 043,57 €	1 413 743,00 €
Total charges TTC	29 316 429,03 €	28 963 454,00 €

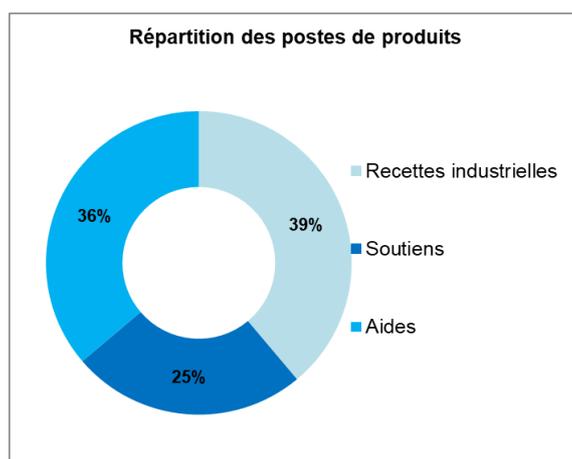
*Collecte transport traitement : correspond aux charges relatives à l'exploitation des déchèteries.



Les coûts de traitement représentent près de 40% des charges. Il est ainsi difficile de réduire les coûts sauf à améliorer le tri et promouvoir la prévention des déchets.

NATURE DES PRODUITS

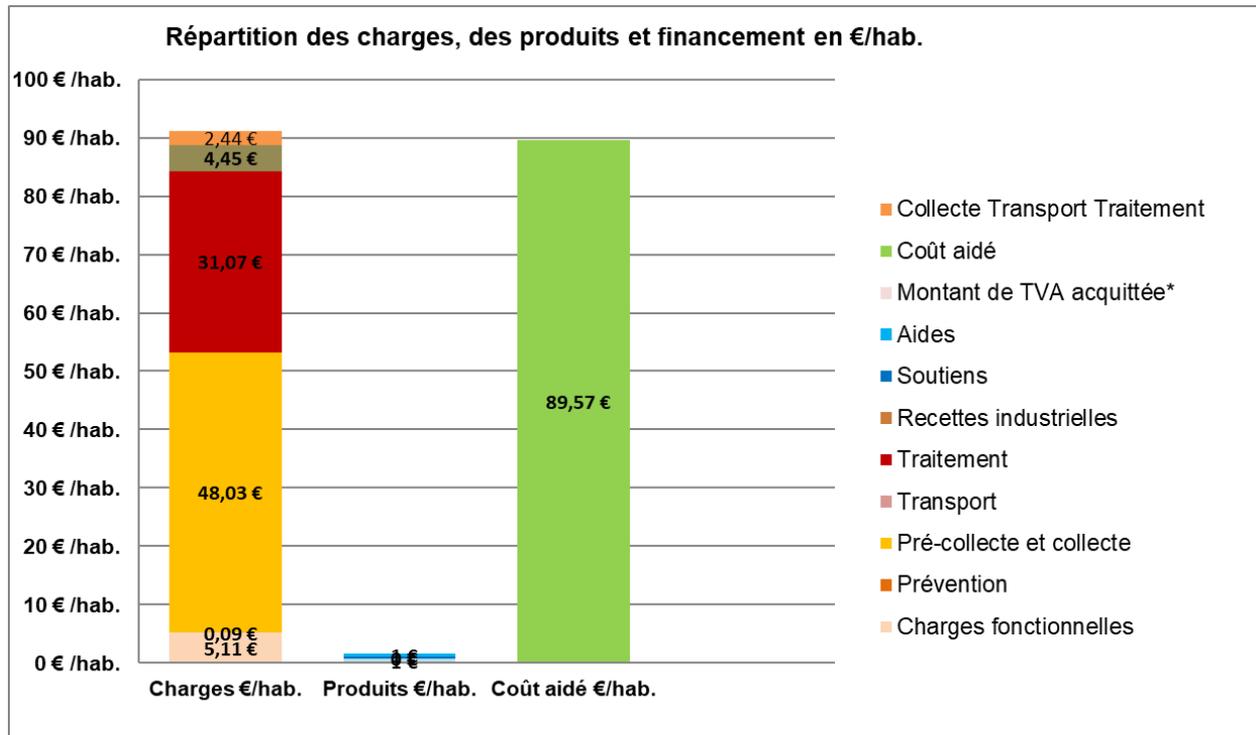
Produits	€ arrondis
Recettes industrielles	199 710,00 €
Soutiens éco organismes	127 727,00 €
Aides/subventions	185 937,00 €
Total produits	513 374,00 €



Plus de 50 % des produits perçus par GPSO sont les reversements du syndicat de traitement liés à sa contractualisation avec les éco-organismes et les repreneurs de matériaux issus du flux des emballages & papiers recyclables.

Ainsi, plus la collectivité est performante dans le geste de tri, plus les produits augmenteront.

REPARTITION DES CHARGES & PRODUITS



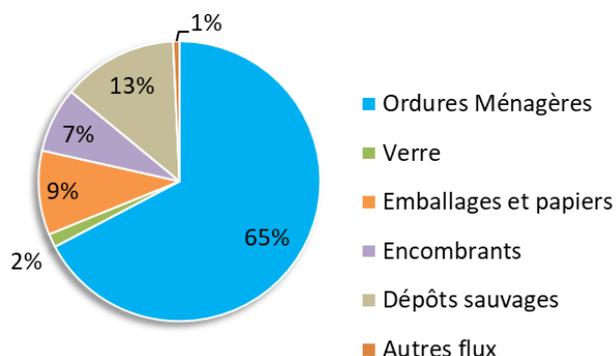
La proportion de produits perçus par la collectivité représente 2% des charges.

COUT DU SERVICE PAR FLUX DE DECHETS

COUT AIDE HT PAR FLUX

	Ordures Ménagères résiduelle	Verre	Emballages et papiers (hors verre)	Encombrants	Dépôts sauvages
Charges fonctionnelles	851 231,00 €	55 135,00 €	264 251,00 €	135 280,00 €	296 761,00 €
Prévention	20 524,00 €	-	-	-	-
Pré-collecte	141 095,00 €	64 445,00 €	98 049,00 €	- €	- €
Collecte	7 989 867,00 €	462 587,00 €	2 361 498,00 €	1 300 412,00 €	2 837 194,00 €
Collecte Transport Traitement	- €	- €	- €	- €	- €
Traitement	8 871 467,00 €	- €	78 547,00 €	550 383,00 €	347 172,00 €
Coût aidé HT en € arrondi	17 874 184,00 €	413 463,00 €	2 568 580,00 €	1 982 982,00 €	3 499 387,00 €

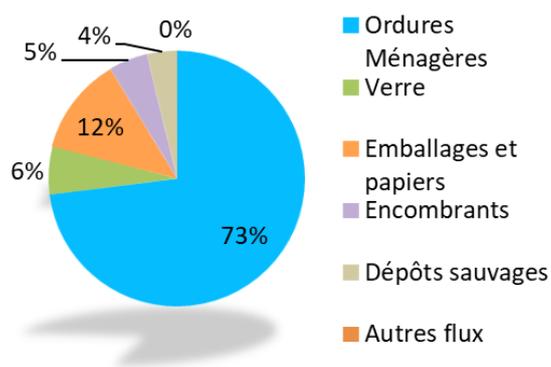
Répartition du coût aidé par flux de déchets



Globalement, les tonnages sont proportionnels aux coûts de gestion des déchets. Mais les dépôts sauvages et autres flux (déchets toxiques) ont un coût plus important par rapport aux quantités collectées.

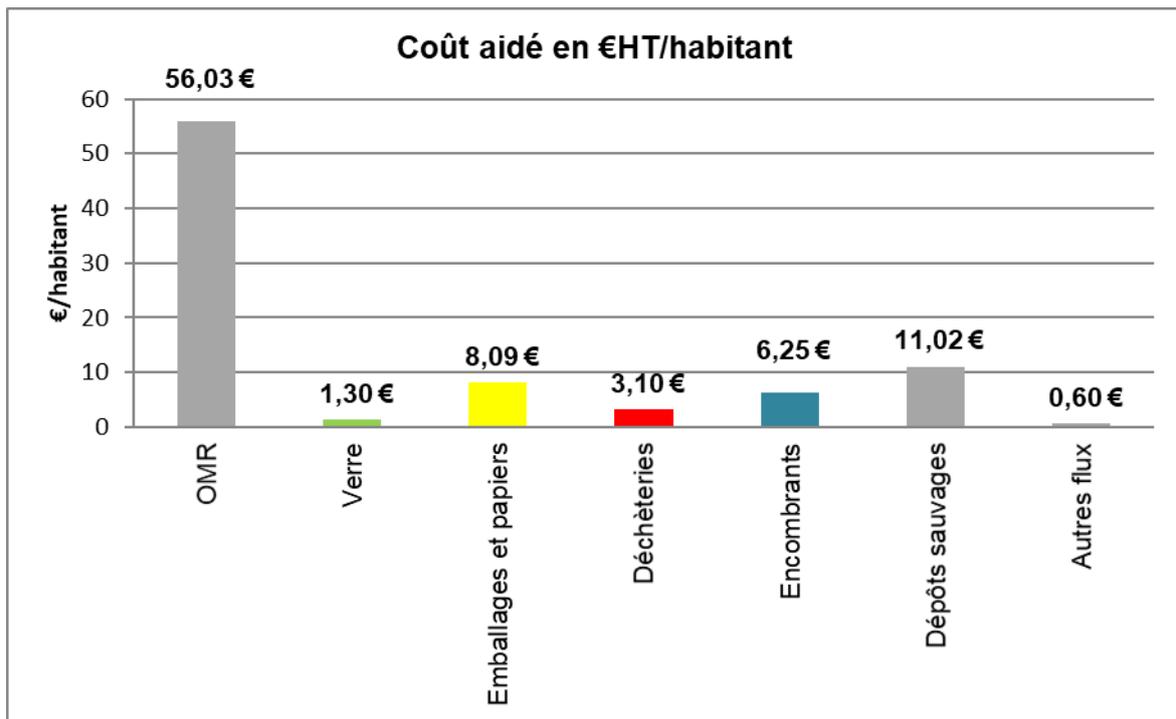
Les dépôts sauvages représentent 13% du coût total.

Répartition des quantités par flux de déchets

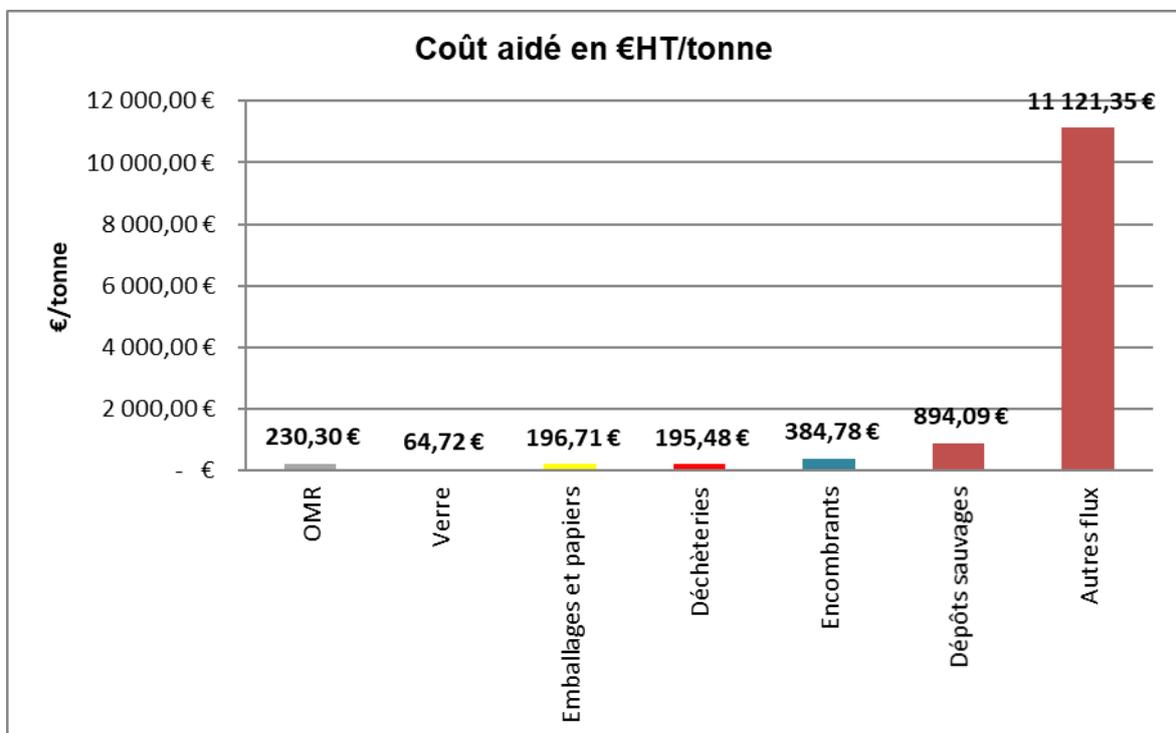


Les dépôts sauvages représentent 4% des quantités totales.

Pour l'année 2017, la gestion des déchets par habitant a coûté à la collectivité :



Le coût le plus important est celui des ordures ménagères car les tonnages restent importants et aucun produit de valorisation n'existe contrairement à la gestion des déchets recyclables ou des apports en déchèteries. Les encombrants et les dépôts sauvages représentent un montant assez important par rapport aux tonnages, justifié par un service de gestion conséquent.

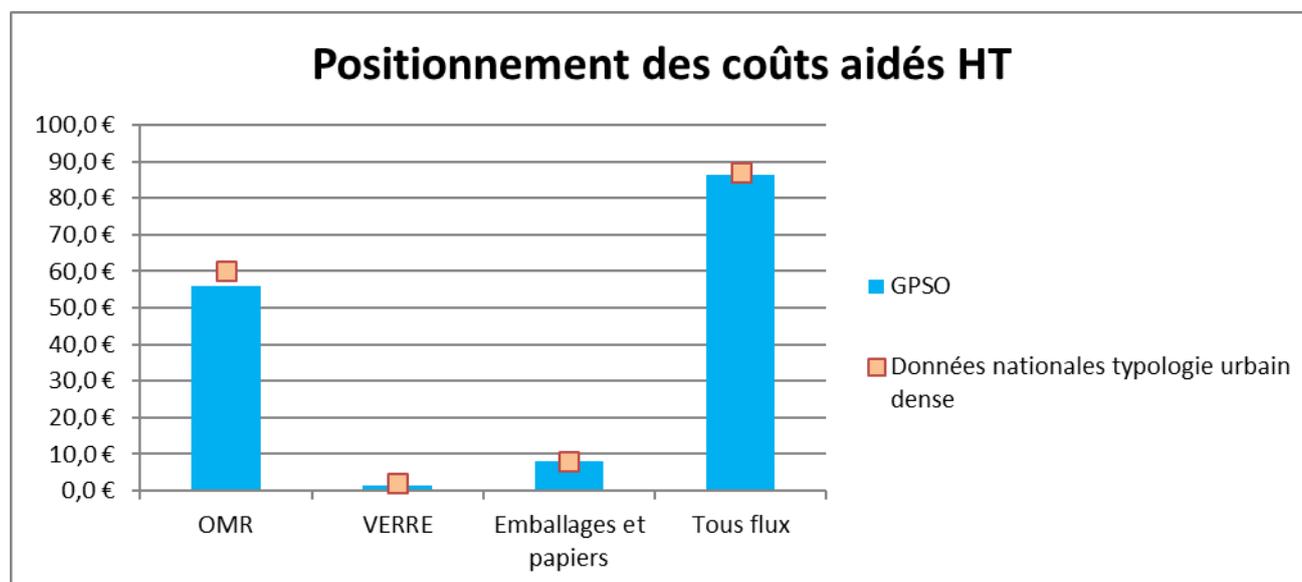


Concernant le coût de gestion par tonne, celui-ci est plus important pour les autres flux résiduels car le service rendu est important pour des tonnages proportionnellement faibles (déchets toxiques).

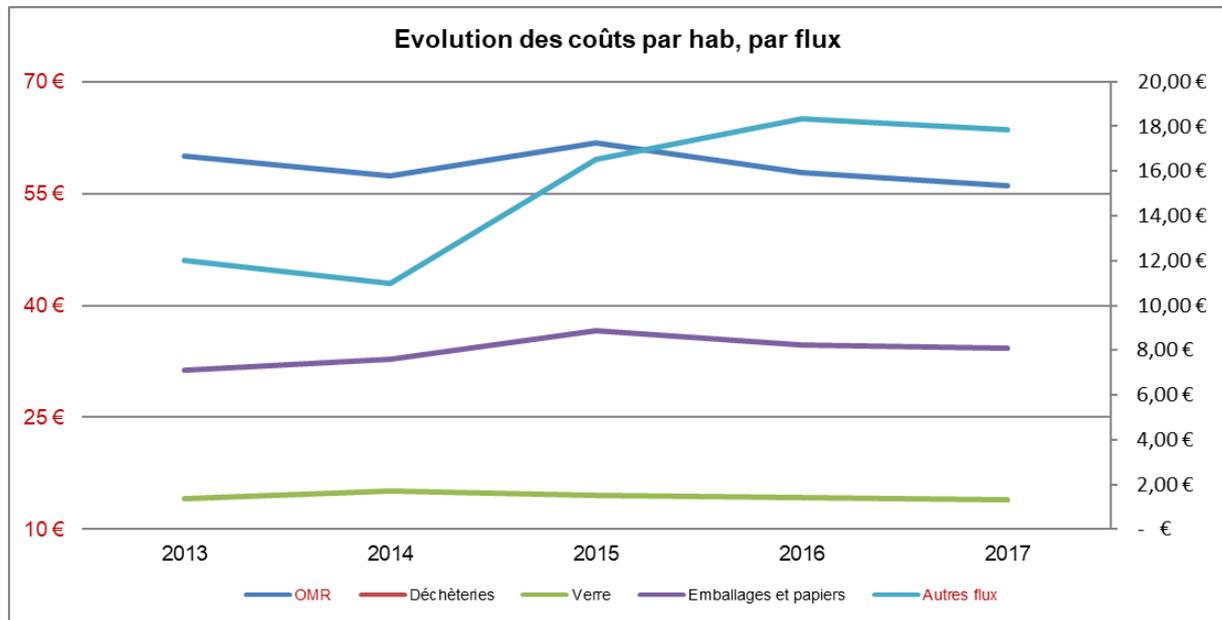
Le service rendu aux usagers pour la gestion des dépôts sauvages et des encombrants en porte à porte a un fort impact sur le coût de gestion des déchets.

COMPARAISON AVEC LES DONNEES DU REFERENTIEL ADEME

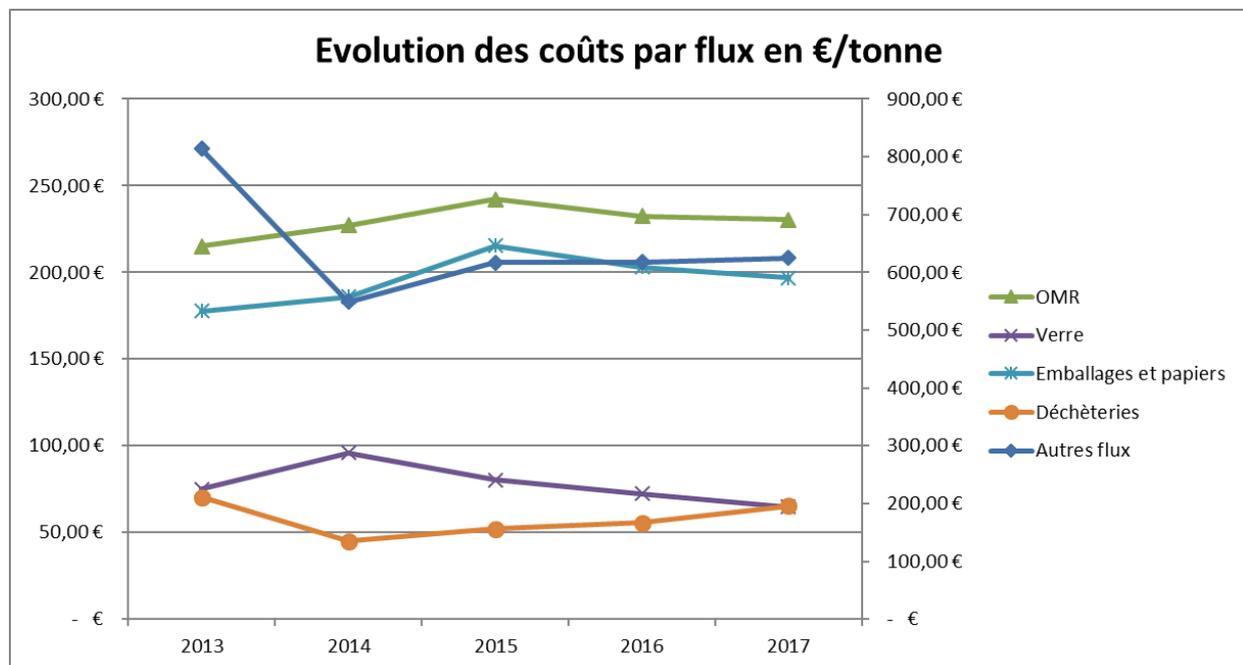
Comparée à d'autres collectivités de même typologie, GPSO est dans la moyenne nationale au niveau des coûts par habitant.



EVOLUTION DES COUTS



Depuis 2013, le coût par habitant de gestion des déchets reste plutôt stable pour les flux principaux. On note toutefois une légère inflexion à la baisse en raison de la diminution des tonnages et des coûts de traitement.



Les coûts en euros par tonne ont tendance à se stabiliser et même à diminuer pour le verre, les OMR.

PREVENTION DES DECHETS

QU'EST-CE QUE LA PREVENTION DES DECHETS ?

La prévention des déchets consiste à produire moins de déchets et donc alléger notre poubelle.

- Parce que la production de déchets est très importante
- Pour vivre dans un environnement sain et léguer une planète viable aux générations futures
- Pour limiter notre consommation de ressources non inépuisables
- Pour avoir moins de déchets à traiter, à mettre en décharge ou à incinérer
- Pour réduire les coûts de gestion des déchets, tout en respectant mieux l'environnement et notre santé.

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a renforcé la priorité donnée à la prévention de la production de déchets dans les actions à mener pour favoriser la transition vers une économie circulaire. Elle fixe notamment un objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés de 10% par habitant entre 2010 et 2020. Cet objectif est déjà dépassé sur le périmètre de Grand Paris Seine Ouest.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre qui visent à promouvoir ces nouveaux réflexes auprès des habitants.

LA COLLECTE SOLIDAIRE D'APPAREILS ELECTRIQUES

GPSO en partenariat avec Eco-systèmes propose aux habitants d'Issy-les-Moulineaux des points de collecte solidaires pour y déposer des appareils électriques hors d'usage ou en état de marche. Etant donné le succès de l'opération mis en place depuis 2016, le système a été étendu à Boulogne-Billancourt en décembre 2017.



Ce dispositif est proposé environ 1 fois par mois sur 2 points dans chaque ville. Les appareils électriques seront triés, nettoyés, réparés et vendus à prix solidaires par une structure de l'économie sociale et solidaire locale (Emmaüs) ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales par Eco-Systèmes.

En 2017, **13 267 habitants se sont déplacés** et **26 tonnes** d'appareils ont été collectés.

LE COMPOSTAGE

Le compostage permet de détourner de la collecte des ordures ménagères une partie importante des déchets de jardin et de cuisine.

Les déchets organiques constituent en effet 30 % des déchets rejetés par les français. Ces déchets sont donc présents en grandes quantités, et les composter permet de réduire les volumes traités par la filière classique d'incinération.

→ Mise à disposition de matériel gratuite

L'Etablissement Public Territorial GPSO met à disposition des habitants des composteurs subventionnés par le Sycotm à 90%. En raison de cette participation financière et du souhait de développer cette action, GPSO a décidé de mettre les composteurs gratuitement à disposition des habitants depuis le 1^{er} janvier 2015.

Deux modèles en plastique et en bois sont proposés pour une contenance de 400 ou 600 litres. Un kit, composé d'un aérateur et d'un bio-seau, sont également fournis, ainsi que des lombricomposteurs.

→ Le compostage collectif en pied d'immeuble

Afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets, l'Etablissement Public Territorial GPSO souhaite développer le compostage collectif en pied d'immeubles.

29 résidences supplémentaires ont été équipées de sites de compostage collectifs en 2017 sur le territoire.

Chaque référent de site a pu suivre pendant une journée une formation de guide composteur financée par le Sycotm.



Chaque site est accompagné tout au long du projet.



→ Le compostage en pavillon

203 composteurs en pavillon ont été distribués.

→ Le compostage individuel en appartement : le lombricompostage

189 lombricomposteurs ont été distribués aux particuliers.

Afin d'expliquer le fonctionnement d'un lombricomposteur, le maître composteur de GPSO a réalisé des animations sur le lombricompostage 3 fois par mois de janvier à juillet, aux serres d'Issy-Les-Moulineaux.



INAUGURATION DES PREMIERS COMPOSTEURS DE QUARTIER DE GPSO

En 2017, pour la première fois à Grand Paris Seine Ouest, 3 composteurs de quartier ont été mis en place :

- 24 juin : Square Blériot à Issy-les-Moulineaux, en partenariat avec Issy en Herbe
- 7 octobre : Square des Dominicaines à Boulogne-Billancourt, en partenariat avec Les Incroyables comestibles
- 22 décembre : Square de Weiden à Issy-les-Moulineaux, en partenariat avec Issy en Transition

Ces composteurs permettent aux habitants de composter à l'échelle du quartier.

LA COMMUNICATION

EVENEMENTIEL

Comme chaque année, l'Etablissement Public Territorial GPSO a profité des différentes manifestations organisées sur son territoire pour sensibiliser les habitants aux gestes du tri et de prévention.

Des stands d'information et de sensibilisation à la prévention se sont ainsi tenus sur différents événements :

- Journées Portes Ouvertes aux Serres d'Issy-les-Moulineaux (14 mai)
- Village Développement Durable à Chaville (3 juin), dans la cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable
- Forum des associations (septembre)

Des rendez-vous pédagogiques et des animations ont également été réalisés :

- Rendez-vous pédagogiques à la Maison de la Nature et de l'Arbre pour les enseignants et les animateurs (25/26 janvier : prévention des déchets ; 22/23 février : compostage)
- Animations réalisées par les éco-animateurs du Syctom dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets, sur la prévention des déchets à Chaville, en partenariat avec Monoprix et Casino
- Animations sur le compostage et le lombricompostage (Meudon)
- Interventions sur le compostage dans des résidences (Meudon, Vanves)

DES OUTILS DE COMMUNICATION

Des outils de communications sont à disposition des habitants et renouvelés régulièrement (calendriers collecte, mémos, affiches...). Les conteneurs à verre ont fait l'objet d'outils de communication nouveaux (stickers) pour faciliter le geste du tri.



PERSPECTIVES 2018

- Lancement des nouveaux marchés de collecte des déchets ménagers au 1^{er} trimestre, pour une mise en œuvre en 2019 (nouvelle sectorisation, intégration de l'apport volontaire)
- Lancement en fin d'année d'une collecte expérimentale des déchets alimentaires sur Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray, ainsi que sur des écoles et des marchés alimentaires de GPSO (mise en place des outils de pré-collecte (bioseaux, sacs, tables de tri), distribution des bacs, sensibilisation des trieurs, remise des guides de tri...)
- Participation au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets d'Ile-de-France
- Nouveau Programme Local de Prévention des Déchets
- Développement des composteurs de quartier

Rapport établi conformément à l'article L2224-17-1 du Code
Général des Collectivités Territoriales

et

au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015